



PAR COURRIEL

Québec, le 25 janvier 2023

Objet : Demande d'accès n° 2022-12-074 – Lettre de réponse

---

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 21 décembre dernier, concernant l'usine d'acide sulfurique de la Fonderie Horne.

Le document suivant est accessible. Il s'agit de :

- 2017-04-18 Rapport d'inspection 401604732 et 401602732, 4 pages.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Également, en vertu de l'article 13 de la Loi, les renseignements permettant de répondre à certains points de votre demande sont disponibles à l'adresse suivante, soit les rapports d'inspection 401820666 et 401970545 :

[Documents - Projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore pour la Fonderie Horne \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Tamima Derhem Gosselin, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel [tamima.derhemgosselin@environnement.gouv.qc.ca](mailto:tamima.derhemgosselin@environnement.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

... 2

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le directeur,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Martin Dorion

p. j. 4

<b>1 Identification</b>		
Date de l'intervention : 2017-04-18	Heure de début : 13 h 30	Heure de fin : 15 h 15
Intervention effectuée par : Véronic Boudreau Thibeault		
Accompagné par : <span style="float: right;">- + <input checked="" type="checkbox"/> SO</span>		

<b>1.1 Demande</b>	
N° de demande : 200175763	Type de demande : Programme de contrôle
Objet de la demande : Suivi d'urgence région 08-10	

<b>1.2 Intervention</b>	
N° d'intervention : 301246322- 301246312	Type d'intervention : Inspection pour suivi d'urgence
N° de gestion doc. : 7610-08-01-70131-00	N° de document : 401602732 - 401602827
But de l'intervention : Glencore Canada Corporation - Fonderie Horne : Suivi du déversement d'acide faible du 15 mars 2017 (7110-087-01-86042-09) et Suivi du déversement d'acide fable du 29 mars 2017 (7110-08-17-86042-02).	

<b>2 Lieu concerné par l'intervention</b> <span style="float: right;">- +</span>	
<b>1</b>	Nom du lieu : Fonderie Horne
	Nom usuel du lieu : Remnor (Joliet, Don Rouyn, Parcs à résidus Quémont 1, 2, Noranda 1, 2, 3, 4 et 5)
	N° du lieu : 53341673 <span style="float: right;">Type de lieu : mine</span>
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 101, avenue Portelance Case postale 4000 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5B6
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,252808333300:-79,015288888900

<b>3 Intervenant du lieu</b> <span style="float: right;">- +</span>				
Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
Glencore Canada Corporation		1000, rue De La Gauchetière Ouest Bureau 2500 Montréal (Québec) H3B 0A2	Y2074210	53341673

<b>4 Condition météo</b> <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> SO</span>	
Description : Nuageux	<input type="checkbox"/> Précisions

<b>5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)</b> <span style="float: right;">- + <input type="checkbox"/> SO</span>				
R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Steve Pelletier	Surintendant env. Fonderie Horne	Bur.:819 762-7764 poste 53-54
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Martin Laferrière	Coordonnateur env. Fonderie Horne	Bur.:819 762-7764 poste 53-54

<b>5.1 Mode d'identification</b>		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/Identification faite auprès de : MM. Pelletier et Laferrière		

<b>6 Plainte</b> <span style="float: right;"><input checked="" type="checkbox"/> SO</span>
--

<b>7 Photo numérique</b> <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> SO</span>	
Nombre de photos prises sur le terrain : 26	Nombre de photos intégrées au rapport : 4
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Véronic Boudreau avec un appareil photo de type Pentax Optio WG-II. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisé(s) suivant(s) : M:\Rég-08\bouve02\7610-08-01-7013100\2017-04-18	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.	

7.1 Modification apportée aux photos numériques - +  SO

8 Grille d'intervention annexée  SO

9 Autre pièce annexée au rapport - +  SO

10 Équipement utilisé - +  SO

11 Échantillon - +  SO

12 Mise en contexte  SO

Le 15 mars 2017, il y a eu déversement de 25 m3 d'acide sulfurique (7110-08-17-86042-09) et le 29 mars 2017, il y a eu un déversement de 10 m3 d'acide sulfurique. Les deux déversements se sont produits au site de l'usine d'acide.

13 Description de l'intervention

Je me rends sur le site et rencontre M. Steve Pelletier, surintendant environnement, Fonderie Horne et M. Martin Laferrière.

Constats (voir croquis pour la localisation des photos) :

1. Présence d'un système de drain et de caniveaux qui sert à transporter les eaux de ruissellement et les déversements d'acide (photo 1-2-3).
2. Le terrain est profilé de façon à diriger les eaux et les acides vers les drains (photo 4).
3. Absence de plaques d'acide qui n'a pas été récupéré ou envoyé dans les drains.

14 Vérification complémentaire à l'intervention  SO

15 Conclusion

L'inspection a permis de constater qu'il n'y a plus d'acide suite aux déversements du 15 et 29 mars 2017 sur le site de l'usine d'acide.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés - +  SO

17 Recommandations

Ainsi, je recommande fermer les deux urgences.

Rédigé par : Véronic Boudreau Thibeault

Fonction : Inspectrice

Signature : *Véronic Boudreau*

Date de signature : 2017-06-08

18 Vérification du rapport d'intervention

Approuvé par : Guy Vallières

Fonction : Coordonnateur

Signature :

Date : *2018-01-23*

Commentaires :



IMGP4666 (800x450).jpg

Photo 1 : Drain près de l'usine d'acide.



IMGP4667 (800x450).jpg

Photo 2 : Caniveau dirigeant les eaux et l'acide vers le drain dirigeant vers l'usine de traitement des acides faibles.



IMGP4668 (800x450).jpg

Photo 3 : Drain dirigeant les eaux et les acides vers l'usine de traitement d'acide faible.



IMGP4669 (800x450).jpg

Photo 4 : Profile du terrain empêchant les eaux de ruissellement et les acides vers le drain dirigeant les eaux vers l'usine de traitement des acides faibles.

Date de l'inspection :2017-04-18

No de gestion documentaire : 7610-08-01-70131-00

## Croquis

No : 1

Titre : Localisation des photos.

23-24

Dessiné par : Véronic Boudreau à partir du plan fourni par Glencore.

Lieu : Fonderie Horne

Échelle : Aucune

Note :

2



Numéros et direction des photos